

La France a connu coup sur coup deux tempêtes en décembre 1999. Bien qu'épargnée, la région Provence Alpes Côte d'Azur a vu ses activités perturbées. L'activité d'exploitation forestière chute de plus de 26 %. Quelques entreprises, souvent parmi les plus importantes, ont prêté main forte à l'exploitation des chablis hors région, souvent en tant que prestataires de services. L'activité de sciage, cependant, reste à un niveau élevé (+ 25 % en 5 ans) et continue sa modernisation. Les facteurs clés du développement de la filière bois en Provence Alpes Côte d'Azur sont l'unité de production de pâte à papier TEMBEC située à Tarascon d'une part et les scieries régionales et italiennes d'autre part. A cette tendance permanente, l'effet chablis ajoute un échange de savoir-faire professionnel de l'ensemble des entreprises. Près de 4000 emplois sont liés directement ou indirectement à la filière bois en Provence Alpes Côte d'Azur.

EXPLOITATION FORESTIERE ET SCIERIES EN 2000

(enquête réalisée en 2001)

■ L'EXPLOITATION FORESTIERE EST EN BAISSSE

574 841 m³ de bois toutes catégories ont été exploités par 228 entreprises.

Le volume exploité a connu une chute de plus de 26 % par rapport à 1999. Cette chute n'est que de 14 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

En comparaison à 1999, le bois d'œuvre a chuté de 34 %, le bois de trituration de 27 % et le bois de feu de 18 %.

L'effet chablis a ralenti la dynamique d'accroissement de l'approvisionnement de TEMBEC en bois de trituration régional.

62 % de la production régionale ont été prélevés dans la zone Alpes de Haute Provence et Var.

L'exploitation forestière prélève environ 33 % de la ressource mobilisable en Provence Alpes Côte d'Azur.

En année normale, l'exploitation régionale représente 3 % du volume de la production nationale et 4 % du nombre des entreprises nationales. L'effet tempêtes ramène à 1 % cette part d'exploitation.

Le bois d'œuvre

132 162 m³ de bois d'œuvre ont été exploités, représentant 23 % de la production régionale de bois en volume. Les bois d'œuvre sont essentiellement des bois résineux.

L'effet chablis a eu des conséquences diversifiées. Ainsi, **seul le volume de mélèze augmente** (+15 %), ce qui est dû au rôle de recours qu'a joué cette essence typique des Alpes régionales. Les autres essences diminuent (- 31 % pour le sapin et épicéa et - 37 % pour le pin sylvestre).

Les Alpes Maritimes, seul département en augmentation, passent en tête, ce qui s'explique par une relative autonomie de ce département par intégration amont et aval de la filière.

Le volume de bois d'œuvre a diminué de 34 % par rapport à 1999 et de 28 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

24 % des grumes ont été exportés (principalement vers l'Italie). En volume, cette exportation (vers l'Italie) a diminué de moitié.

55 % des grumes sont sciées par les scieries régionales.

Par essence, la production comprend :

- 38 % sapin et épicéa
- 27 % mélèze
- 19,5 % pin sylvestre
- 15,5 % pin noir et autres conifères

Les départements alpins prédominent :

- 39,5 % par les Alpes Maritimes
- 31 % par les Alpes de Haute Provence
- 25 % par les Hautes Alpes
- 4,5 % par les départements des Bouches du Rhône, du Var et de Vaucluse.

Le bois d'industrie et de trituration

267 731 m³ de bois d'industrie ont été exploités. Ils représentent 46 % de la production régionale en volume. Les bois d'industrie sont, pour 99 %, des bois de trituration résineux.

89 % du bois de trituration (ce sont les résineux) sont destinés à l'unité de production de pâte à papier TEMBEC située à Tarascon. En 2000, l'usine

TEMBEC a maintenu son approvisionnement régional à un niveau important malgré l'afflux de bois chablis des autres régions.

Le bois de trituration feuillus, quant à lui, est destiné à l'unité de production de pâte à papier située à Saint Gaudens et à l'exportation vers l'Italie. De plus, 339 m³ de poteaux (au lieu de 2 070 m³ en 1999) ont été produits.

Les principaux départements producteurs sont :

- 37,5 % pour les Alpes de Haute Provence
- 27 % pour le Var
- 19,5 % pour le Vaucluse
- 12,7 % pour les Bouches du Rhône.

Le bois de feu

174 920 m³ de bois de feu ont été exploités et représentent 30 % de la production régionale en volume.

Le bois de feu est essentiellement du

chêne blanc et du chêne vert (en moindre proportion).

La production de bois de feu a baissé de 18 % par rapport à 1999 et de 9 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Cette récolte est tributaire de facteurs climatiques (hiver doux) et de la concurrence des bois venus d'autres régions. Ainsi, le volume de bois de feu importé provenant d'autres régions (surtout de l'axe Rhône) est important et est supérieur au volume du bois de feu régional. L'effet chablis a amplifié le phénomène.

On observe que :

- 57 % sont produits dans le Var
- 35 % dans l'ensemble Vaucluse et Alpes de Haute Provence.

Ces pourcentages restent stables.



L'exploitation forestière en 2000 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	04		05		06		13		83		84		PACA	
	m ³	ent.												
Peuplier	691		0		3 000		100		0		500		4 291	
<i>dont déroulage</i>	691		0		1 000		0		0		300		1 300	
Autres feuillus	358		235		800		0		30		0		1 423	
Total grumes de feuillus	1 049		235		3 800		100		30		500		5 714	
Sapin épicéa	9 400		8 097		32 438		0		0		0		49 935	
Mélèze	11 049		19 377		5 272		0		0		0		35 698	
Pin maritime	2 424		0		528		0		0		100		3 052	
Pin sylvestre	10 921		5 015		9 236		0		321		400		25 893	
Autres conifères	5 888		722		1 120		200		1 480		2 460		11 870	
Total grumes de conifères	39 682		33 211		48 594		200		1 801		2 960		126 448	
TOTAL GRUMES	40 731	28	33 446	35	52 394	12	300	5	1 831	14	3 460	12	132 162	85
<i>dont exportation</i>	18 445		6 125		7 384		0		321		0		32 275	
Total trituration feuillus	1 260		102		0		11 314		0		11 557		24 233	
Sapin épicéa	538		1 363		1 555		0		0		0		3 456	
Mélèze et pin maritime	757		564		70		0		2 588		2 159		6 138	
Autres conifères	97 625		1 965		1 945		22 603		70 262		38 277		232 677	
Total trituration conifères	98 920		3 892		3 570		22 603		72 850		40 436		242 271	
TOTAL TRITURATION	100 180	8	3 994	14	3 570	6	33 917	8	72 850	12	51 993	13	266 504	58
<i>dont exportation</i>	392		0		624		0		0		0		1 016	
Poteaux	309		30		0		0		0		0		339	
Autres bois d'industrie	650		202		0		0		36		0		888	
TOTAL BOIS D'INDUSTRIE	101 139	29	4 226	16	3 570	6	33 917	8	72 886	13	51 993	13	267 731	62
BOIS DE FEU	41 204	47	4 627	13	2 856	13	7 042	26	98 927	108	20 264	32	174 920	208
TOTAL EXPLOITATION	183 074	45	42 299	35	58 820	22	41 259	21	173 672	108	75 717	27	574 841	228
<i>dont exportation</i>	18 837		6 125		8 008		0		321		0		33 291	

Ent. = nombre d'entreprises réalisant la production indiquée en m³

Source : DRAF PACA - SERFOB

■ LES ENTREPRISES D'EXPLOITATION FORESTIERE ONT DIMINUE LEUR ACTIVITE EN PACA ET ACCRU LEUR ACTIVITE HORS PACA

Hors région PACA, le volume impressionnant des bois chablis et l'urgence de leur exploitation a amené le Ministère à octroyer **des aides au transport de bois chablis et des aides au stockage de bois chablis**. Quelques entreprises régionales (parmi les plus importantes) ont bénéficié de ces aides.

En volume, les bois concernés sont surtout des bois de trituration stockés près de l'axe Rhône et, loin derrière, des bois d'œuvre. Les régions alpines où se concentre le bois d'œuvre ont été en effet sur ce point désavantagées par une trop longue distance de transport.

De plus, des mesures de solidarité avec les régions sinistrées ont été décidées en PACA. Elles ont pris la

forme d'un " **gel de la mise en vente des coupes** " par l'Office National des Forêts et d'un **ralentissement ciblé de la mise en vente des coupes privées**.

Les entreprises régionales ont donc dû puiser dans leur réserve ou extérioriser leur activité.

De nombreuses entreprises régionales ont exploité en zone chablis c'est à dire hors PACA ou y ont exercé des prestations de services.

Ainsi sur les 913 183 m³ récoltés en France par les entreprises régionales - 61,5 % (574 841 m³) des bois sont récoltés en Provence Alpes Côte d'Azur (75% en 1999) - 39,5 % (338 342 m³) des bois sont récoltés en zone chablis.

Les bois chablis exploités se

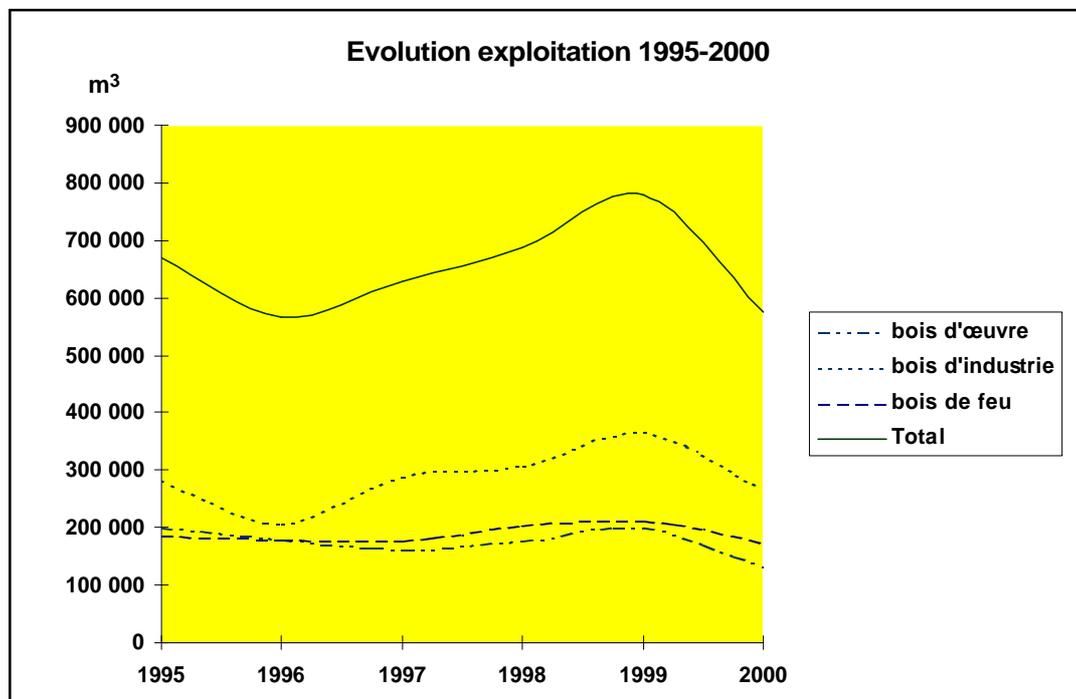
répartissent ainsi :

- géographiquement :
 - 37 % en Rhône Alpes
 - 33 % en Languedoc Roussillon
 - 14 % en Auvergne
 - 16 % en Midi Pyrénées, Aquitaine, Bourgogne, Centre et Champagne Ardennes
- en qualité :
 - 74 % de bois de trituration dont les trois quarts en Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes
 - 21 % de bois d'œuvre dont la moitié en Rhône-Alpes
 - 5 % de bois de feu

Plus de 35 entreprises régionales ont ainsi exploité hors région. Elles sont parmi les plus importantes car elles ont pu déployer plus facilement des moyens logistiques.

Nombre d'entreprises selon leur taille de production (1 000 m³ récoltés)

	1 à 499	500 à 999	1 000 à 1 999	2 000 à 3 999	4 000 à 5 999	6 000 à 9 999	10 000 à 19 999	20 000 et plus	Total
Nombre	84	58	29	26	9	6	6	10	228
Production	26	37	39	79	44	48	90	551	913



	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Bois d'oeuvre	199 468	179 697	162 528	178 022	201 134	132 162
Bois d'industrie	282 969	206 546	289 331	305 762	365 419	267 731
Bois de feu	186 230	179 204	178 044	203 771	213 905	174 920
Total	668 667	565 447	629 903	687 555	780 458	574 813

Source : DRAF PACA - SERFOB

■ LA PRODUCTION DE SCIAGES RESTE STABLE

Les scieries les plus importantes continuent d'augmenter leur capacité de sciage et leur production. La conquête des marchés locaux s'accompagne d'une prospection de marchés extérieurs. La concurrence est cependant importante sur ces deux marchés (sciages standards d'autres régions).

99 743 m³ de sciages " tempérés " ont été produits par 62 scieries. On observe une légère baisse de 6 % par rapport à 1999 mais ce volume se maintient au dessus de la moyenne des cinq dernières années.

Les sciages sont à 95 % des sciages de résineux.

80 % des sciages sont produits dans l'ensemble des trois départements alpins (Hautes Alpes, Alpes Maritimes et Alpes de Haute Provence).

Par qualité :

- 75 % des sciages sont de qualité charpente (40 % de la production régionale sont des débits sur listes

de sapin épicéa qualité charpente).
- 23 % des sciages sont de qualité coffrage et palette
- 2 % de qualité menuiserie

Par essence :

- le sapin et l'épicéa représentent 58 % des sciages
- le mélèze, essence remarquable de la région, 11 589 m³ en 2000 (soit une hausse de 28 % en un an), en effet les entreprises spécialistes se sont concentrées sur cette essence.
- Le douglas provenant des zones chablis représente 2 764 m³.

Les sciages feuillus ne représentent que 7 % de la production régionale des sciages et proviennent principalement de grumes de chêne venant d'autres régions (volume en hausse compte tenu des tempêtes).

Les sciages tropicaux sont principalement des sciages à façon (14 500 m³). Seuls 315 m³ ont été comptabilisés comme sciages car ils sont issus de grumes achetées par les entreprises

et ne sont donc pas des sciages à façon.

La production régionale de sciages représente 1 % de la production nationale.

Les scieries

62 scieries ont eu une activité en 2000. Elles sont de taille modeste puisque :

- 61 % produisent moins de 1 000 m³ par an représentant 15 % des sciages
- 31 % produisent de 1 000 à 4 000 m³ par an représentant 54 % des sciages
- 8 % produisent de 4 000 à 12 000 m³ par an représentant 31 % des sciages, part de sciages qui croît régulièrement.

Les trois quarts des activités de scierie se trouvent dans les trois départements alpins et produisent 80% des sciages.

Les sciages en 2000 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

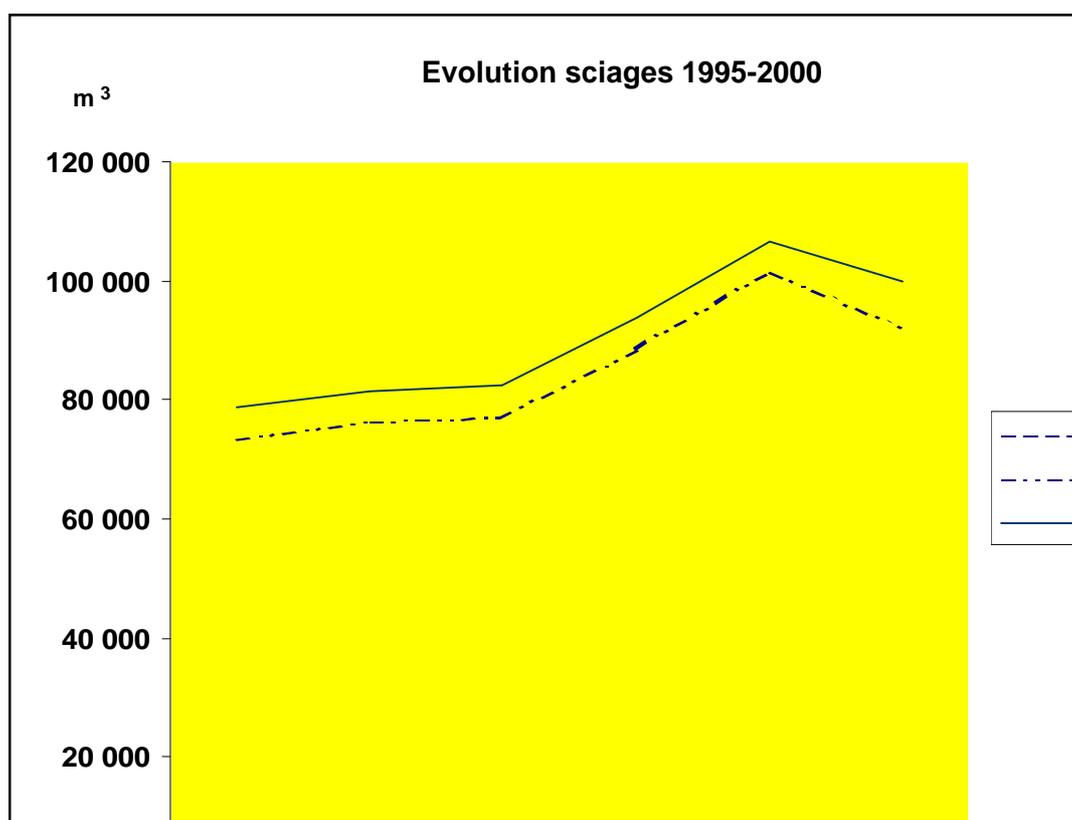
	04		05		06		13		83		84		PACA	
	m ³	ent.												
Chêne	5 515		25		385		0		0		2		5 927	
Peuplier	100		0		0		1 300		0		150		1 550	
Autres feuillus	0		15		0		200		0		5		220	
Total feuillus	5 615	s	40	s	385	3	1 500	s	0	s	157	s	7 697	9
Sapin épicéa choix OA OB et 1	100		810		933		0		0		0		1 843	
Sapin épicéa choix 2	4 073		13 896		13 447		160		2 875		1 110		35 561	
Sapin épicéa choix 3A 3B	215		3 702		8 061		0		1 500		2 150		15 628	
Total sapin épicéa	4 388		18 408		22 441		160		4 375		3 260		53 032	
Douglas	20		114		0		100		500		2 030		2 764	
Mélèze	1 501		6 068		4 020		0		0		0		11 589	
Pin maritime (3B)	0		0		0		400		0		1 340		1 740	
Pin sylvestre choix 2 et 3A	2 900		905		340		0		100		1 280		5 525	
Pin sylvestre choix 3B	0		5 530		2 032		1 900		1 000		0		10 462	
Total pin sylvestre	2 900		6 435		2 372		1 900		1 100		1 280		15 987	
Autres conifères	728		2 579		600		502		2 375		150		6 934	
Total conifères	9 537	9	33 604	21	29 433	15	3 062	3	8 350	6	8 060	8	92 046	62
Total sciages	15 152	9	33 644	21	29 818	15	4 562	3	8 350	6	8 217	8	99 743	62
Sciages tropicaux	315		0		0		0		0		0		315	
Sciage à façon	0		300		0		0		0		14 500		14 500	
Plaquettes conifères	0		5 063		2 980		0		0		2 806		10 849	
Chutes (conifères)	2 756		5 072		4 818		410		1 660		280		14 996	
Sciures	1 264		6 071		2 805		450		935		1 653		13 178	
Autres chutes, écorces et débris	1 785		1 430		760		2 160		900		400		7 435	
Total produits connexes (tonnes)	5 805		17 636		11 363		3 020		3 495		5 139		46 458	23

ent. = nombre d'entreprises réalisant la production indiquée en m³
s = secret statistique (inférieur à 3)

Source : DRAF PACA - SERFOB

Nombre de scieries selon leur taille de production (1 000 m³ sciages)

	1 à 499	500 à 999	1 000 à 1 999	2 000 à 3 999	4 000 à 19 999	Total
Nombre	27	11	5	14	5	62
Production	7	8	8	46	31	100



	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Sciages feuillus	5 474	5 109	5 645	5 062	5 000	7 697
Sciages résineux	73 421	76 269	76 951	88 636	101 465	92 046
Total	78 895	81 378	82 596	93 698	106 465	99 743

Source : DRAF PACA - SERFOB



■ LE NOMBRE DE SALARIÉS PERMANENTS AUGMENTE ET LE NOMBRE D'HEURES DE SAISONNIERS DIMINUE

(dans les entreprises ayant une activité d'exploitation forestière ou de sciage)

Sur les 264 entreprises ayant une activité en 2000 :

- 202 ont eu une activité d'exploitation forestière sans activité de scierie
- 36 une activité de scierie sans activité d'exploitation forestière
- 26 ont mené de front ces deux activités.

Les entreprises régionales ont bénéficié du travail de 92 personnes non salariées.

Elles ont employé :

- 1 615 salariés permanents soit + 9 % par rapport à 1999. Cette hausse est surtout dû au fait que l'enquête a pris en compte depuis cette année une restructuration du secteur emballage.

- 337 893 heures de saisonniers (ayant travaillé moins de 200 jours par an) soit l'équivalent d'environ 200 salariés permanents soit une baisse de 21% par rapport à 1999. Cette diminution concerne surtout les activités d'exploitation forestière.

Sur 1 615 salariés :

- 30% travaillent dans le secteur de la sylviculture (plus de la moitié de ces salariés sont en fait employés par l'Office National des Forêts)
- 24% salariés dans l'exploitation forestière (bûcheronnage, débardage etc.)
- 10% dans l'activité de sciage
- 16% salariés dans les activités aval

(emballages palettisation etc.) et autres types d'activités (emplois tertiaires, transport etc.)

Quant aux saisonniers, 70% travaillent dans le secteur de la sylviculture.

Ce sont donc plus de 1 800 personnes (salariés et équivalents salariés) employées par les entreprises régionales. Compte tenu de la sous-traitance dans les secteurs des travaux forestiers (bûcheronnage, débardage, débroussaillage), du transport ainsi que des secteurs aval du sciage (emballage, charpente, menuiserie etc.), on peut estimer à 4 000 le nombre de personnes liées à la filière bois en Provence Alpes Côte d'Azur.

La main d'oeuvre dans les entreprises en 2000

	04		05		06		13		83		84		PACA	
	Perma-nents	Heures de saisonniers	Perma-nents	Heures de saisonniers										
	nb	nb	nb	nb										
Non salariés	13		21		13		4		35		6		92	
Salariés :														
Sylviculture	30	32 538	3	130 000	200	40 000	131	20 500	103	9 573	20	1 200	487	233 811
Exploitations forestières	86	42 625	38	26 721	20	2 200	100	500	100	5 027	41	500	385	77 573
Sciage	31	0	49	8 209	52	4 000	7	0	15	0	15	1 000	169	13 209
Rabot., ponç., imprég.	21	0	6	0	1	1 800	0	0	0	0	3	0	31	1 800
Autres activités*	43	0	38	0	51	0	309	0	60	1 500	60	10 000	543	11 500
Total salariés	211	75 163	134	164 930	324	48 000	547	21 000	278	16 100	139	12 700	1 615	337 893

* = ateliers bois + secrétariat + transport + commercial

Source : DRAF PACA - SERFOB

Directeur de la publication : G. Davault

Rédaction : G. Bernades (SRFB)

Composition : J. Roudier

Imprimerie : D.R.A.F. - S.R.S.A.

Dépôt légal : A parution

ISSN : 0246 - 1803

ministère de l'agriculture et de la pêche

Prix de vente : 2,5 €